

C.R.I.C. N° 105 (2022-2023)

5e session de la 11e législature

PARLEMENT WALLON

SESSION 2022-2023

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance publique de commission*

Commission chargée de questions européennes

Mercredi 15 février 2023

*Application de l'art. 162 du règlement

SOMMAIRE

<i>Ouverture de la séance</i>	1
<i>Organisation des travaux</i>	1
<i>Organisation des auditions durant la session 2022-2023</i>	
Intervenants : M. le Président, M. Evrard, Mme Ryckmans, MM. Schonbrodt, Lomba, Mme Sobry.....	1
<i>Liste des intervenants</i>	5
<i>Abréviations courantes</i>	6

Présidence de M. Frédéric, Président

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 10 heures.

M. le Président. – La séance est ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

*Organisation des auditions durant
la session 2022-2023*

M. le Président. – J'ai proposé que nous nous réunissions ce matin, parce que c'est une journée où nous sommes à Namur afin de ne pas vous faire venir un jeudi après-midi pour établir l'ordre des travaux.

Il m'avait été suggéré, dans l'organisation des travaux, d'envisager de réunir cette commission le mercredi matin. C'est assez compliqué, dans la mesure où l'on doit prendre des rendez-vous avec des personnes qui doivent venir s'exprimer, que l'on doive prévenir longtemps à l'avance. De plus, il n'est jamais possible de savoir à l'avance s'il y a une séance plénière le mercredi matin.

Dès lors, fixer un rendez-vous trois mois à l'avance pour annuler à cause d'une séance plénière me paraît difficile. Je ne vois pas très bien comment on pourrait le faire, sauf quand je sais qu'il s'agit de réunions courtes, comme celle-ci, où nous devons simplement formaliser un programme. Il me semble difficile de modifier cette tradition du jeudi. Si vous le voulez bien, il en sera désormais ainsi.

La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). – Monsieur le Président, j'ai déjà eu l'occasion d'intervenir, à plusieurs reprises, par rapport à votre prédécesseur – je vous félicite d'ailleurs pour vos nouvelles fonctions au sein de cette commission. On a déjà eu ce débat par rapport à la question du mercredi ou du jeudi. On comprend bien vos arguments qui sont les mêmes que ceux entendus précédemment.

J'attire juste l'attention sur le fait que, par le passé, il est arrivé que nous n'ayons qu'un seul intervenant en visioconférence. L'ensemble des parlementaires devait parcourir des kilomètres pour écouter une personne à distance pendant un quart d'heure. C'est dans ce genre de cas de figure que l'on pourrait s'interroger sur l'utilité

et la nécessité de travailler par visioconférence, en permettant aux parlementaires de le faire, ou éventuellement de le faire le mercredi matin. Il est même arrivé que le quorum ne soit pas respecté le jeudi – ce n'est arrivé qu'une fois –, c'est toujours gênant pour ceux qui prennent la peine de faire deux heures de route pour retourner sans avoir travaillé correctement.

M. le Président. – Je vous comprends. Je ne connais ni votre passif ni votre passé. Je ne vois pas pourquoi, si un invité intervient en visio, les collègues ne peuvent pas l'être ; à partir du moment où il n'y a pas de quorum requis pour un vote. C'est plus agréable d'être en présentiel, mais dans le cas où l'intervenant extérieur est en visio, je suppose qu'il n'y a pas de souci. J'entends qu'il faut voir avec la Conférence des présidents. Je demanderai au président de l'assemblée ce qu'il en pense.

(Rires)

Je peux déjà vous dire qu'il en pense beaucoup de bien. Cela ne sert à rien de demander à 10 personnes de faire la route pour venir s'asseoir et regarder un type qui parle à une caméra. On peut regarder cela de chez soi. Je demanderai à la Conférence des présidents qui décidera.

Mme Ryckmans (Ecolo). – J'espère que nous aurons aussi des dames à auditionner, Monsieur le Président. Vous avez dit « un type ».

M. le Président. – Je vais faire de l'inclusif.

M. Evrard (MR). – Il est clair que si c'est une dame, on sera en présentiel.

(Rires)

M. le Président. – Je vais vous répondre en disant, Madame Ryckmans : iel viendra.

Ceci étant dit, vous aviez déjà entamé un certain nombre d'auditions sur la stratégie énergétique de l'Union européenne. Vous vous étiez déjà mis d'accord sur des intervenants. L'audition de M. Jean-Pierre Hansen, ancien administrateur délégué et président d'Electrabel et de M. Damien Ernst, ingénieur informaticien bien connu à la Faculté des sciences appliquées de Liège.

Il existait un conflit d'agenda. On a finalement consulté les deux intervenants que vous aviez envisagé

d'auditionner – MM. Ernst et Hansen – pour la stratégie énergétique européenne. Ils seront disponibles le 13 juillet à 14 heures en présentiel.

(Réaction d'un intervenant)

En outre, en effet, ils veulent intervenir ensemble. Il faut trouver une date commune à leur agenda. C'est un peu lointain, mais on va vite s'y retrouver.

Pour le reste, il y avait encore l'une ou l'autre proposition. Je vous propose de les laisser en suspens et que l'on écoute d'abord ces personnes. Ensuite, nous verrons s'il y a lieu d'en écouter d'autres. La commission sera maître de ses travaux.

Quand j'examine les propositions formulées, pour lesquelles vous n'aviez pas finalisé le programme, j'ai une proposition à soumettre : essayer de trouver la thématique qui m'intéresse, mais qui semblait également intéresser d'autres, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'intelligence artificielle au plan des réglementations européennes et de l'évolution.

Je trouve que cette thématique ne devrait pas nous mettre idéologiquement en difficulté, les uns et les autres, car ce sujet transversal aura un impact – d'après mes lectures, même si je ne suis pas un spécialiste – sur les aspects socioéconomiques absolument déterminants, impressionnants et que nous ne maîtrisons pas bien, en tout cas pour ma part. Je me disais que c'était peut-être une problématique intéressante à traiter.

Le Fonds social du climat pour la transition énergétique constitue l'autre problématique d'une actualité brûlante.

On retrouve d'ailleurs ces deux thématiques dans les propositions de l'ensemble des groupes. En suggérant cette proposition, j'avais l'impression de satisfaire les centres d'intérêt formulés par les différents groupes et cela nous procurait, de surcroît, une visibilité de travail pour l'année et demie qu'il nous reste à passer ensemble.

Voilà la proposition que je mets sur la table et que je soumetts à votre approbation.

La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). – Je partage votre intérêt sur la question de l'intelligence artificielle. Vous avez raison, quand on voit aujourd'hui l'émergence de logiciels et programmes tels que ChatGPT, et cetera. Tout le monde en parle et c'est une petite révolution. Je ne m'y connais pas non plus en la matière, si ce n'est que nous avons eu – il me semble que Mme Ryckmans était là également au Sénat – l'occasion de travailler sur un rapport, il y a quatre ou cinq ans.

Je ne sais pas si le rapport est encore *update* par rapport à cette évolution extrêmement rapide, mais je suggère que le secrétaire administratif de commission

ou moi-même puissions le retrouver, car nous avons travaillé dessus. De la sorte, nous pourrions le transmettre aux collègues parlementaires et constituer une base pour permettre à chacun d'aborder cette problématique, avec les vrais enjeux et les aspects devant retenir l'attention.

Comme cela, si on a l'une ou l'autre personne qui vient...

M. le Président. – On note votre suggestion. Il est bien évident que si l'on se met d'accord sur les thématiques, j'attendrai des retours des groupes sur des propositions concrètes. En effet, les travaux du Sénat – j'en sors –, je les connais. Il y a de la matière, car il y a déjà eu des auditions et cela ne sert à rien de dire deux fois la même chose. Cependant – c'est la vision du naïf que je suis en la matière –, j'ai l'impression qu'il y a une évolution qui progresse à vive allure.

Le programme auquel vous venez de faire allusion et dont tout le monde parle parce qu'il a été utilisé par des étudiants, quelqu'un me racontait récemment qu'il avait fait le test...

(Réaction de Mme Ryckmans)

Comment ?

Mme Ryckmans (Ecolo). – Il a également été utilisé par un député. Rodrigue Demeuse a posé une question configurée par ChatGPT pour montrer l'intérêt et l'importance.

M. le Président. – Quelqu'un m'a dit qu'il avait tapé « discours royal », « tolérance », « liberté », et cetera, le jour du discours du Roi, une heure après, et que le logiciel a sorti un discours qui aurait pu être de la bouche du Roi. C'est assez impressionnant. Cela révolutionne complètement plein de secteurs.

Je ne savais pas que M. Demeuse avait fait cet exercice, mais il est plus dans la génération que moi. J'ai appris ce mot depuis deux, trois jours.

La parole est à Mme Ryckmans.

Mme Ryckmans (Ecolo). – Effectivement, il existe des travaux du Sénat qui sont anciens. Des travaux récents sur le rapport sur les *fake news*, on a, sur la table, à voter en plénière, une résolution sur les *deepfake* ou toute une série de recommandations ou d'analyse du rôle et de l'influence de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la production de discours, dans la production de messages, dans l'élaboration de la connaissance. C'est intéressant de se pencher là-dessus. Je pense préciser un peu l'angle d'attaque. Sur quoi veut-on se pencher réellement à la fois dans l'articulation entre ce qui concerne la Wallonie et l'Europe pour rester à jour et en même temps concrétiser, pour ne pas refaire les travaux du Sénat et de la Chambre, parce que l'on a aussi un rapport

d'informations sur les ingérences étrangères qui risque d'atteindre la démocratie où il a aussi la référence à l'intelligence artificielle ?

Il faut cerner un peu plus et l'on pourrait élaborer un premier document collectivement ou avec des apports pour dire ce que l'on aimerait cerner autour de cette thématique, de manière à être à la fois focus et *update*.

M. le Président. – Nous pouvons difficilement envisager tout sous tous ces aspects. Tout cela a été étudié au Sénat. Si nous essayons de refermer un peu l'angle d'attaque, c'était plus en notre qualité de députés wallons avec nos préoccupations et les compétences de notre Parlement en lien avec le cadre européen :

- premièrement, qu'est l'évolution de l'intelligence artificielle aujourd'hui concrètement, que l'on puisse cerner ces avancées – si l'on peut considérer que ce sont des avancées –, cerner un peu le problème ? Je le verrais comme cela ;
- deuxièmement, que peut-on imaginer en termes de conséquences pour demain sur l'évolution socioéconomique dans son cadre général dans différents secteurs qui nous concernent ? Quel est l'état de la réflexion ? Quel est le cadre européen ? Ils se mobilisent quand même sur le sujet et ils ont un projet de directive, à ma connaissance, qui est : quel est le cadre ?

On sait bien que si l'on veut réglementer sur le plan strictement wallon cela aura une incidence totalement mineure puisque tout cela est planétaire. Je le voyais un peu ainsi.

Si je devais faire l'instituteur et dire « voilà le programme », je commencerais par l'état des lieux de la situation avec quelques malins qui savent de quoi il s'agit. Que sont les incidences sur le plan wallon ? Est-ce en lien avec les directives potentielles au niveau de l'Europe et l'action qui y est menée ?

Je réfléchis tout haut. Je n'ai pas rêvé de cela cette nuit.

La parole est à M. Schonbrodt.

M. Schonbrodt (PTB). – Je souhaite contribuer à cette discussion sur le cadrage parce que les deux thèmes sont effectivement tout à fait pertinents pour nous et l'on y voit des choses à exploiter. Mme Ryckmans fait référence aux débats qui ont eu lieu au Sénat, mais dans un cas tout à fait passionnant : le débat des idées, les influences et les ingérences, et cetera.

Toutefois, dans le cadre des compétences wallonnes, pour nous, un sujet est important : l'impact sur l'emploi, sur l'économie. On peut vite se dire que l'on a des compétences du numérique, que l'intelligence artificielle est intéressante pour nous, mais il y a tout le pan économique et emploi. On pourrait discuter aussi de la réduction collective du temps de travail ou des choses

comme cela : comment doit-on redessiner et s'attendre à des changements sur l'organisation du marché du travail ? C'est tout à fait pertinent pour nous.

Sur l'autre sujet que vous avez proposé sur le Fonds social pour le climat européen, c'est pertinent pour nous puisque, dans la politique climatique wallonne, il est régulièrement fait référence à la politique européenne étant vue comme un lien ou comme un partage des tâches. Cela complétera le travail que nous avons à accomplir en cette commission.

Nous sommes pleinement satisfaits des deux thématiques. Un grand effort de cadrage n'est pas nécessaire pour la deuxième thématique ; pour la première, voilà déjà quelques pistes, et nous voulons bien contribuer pour la suite.

M. le Président. – Dans ma première tentative de synthèse, j'ai indiqué que ce qui m'effraie le plus, à mon âge : quel sera l'avenir pour les générations futures ? Comment sera demain la société confrontée à cette évolution gigantesque ?

J'ai connu la machine à écrire mécanique, puis le GSM et l'internet ; tout cela s'est passé sur 40 ans. Tous les jours, je lis quelque chose de nouveau, et je me dis qu'un humanoïde va répondre. Cela fait peur et cela interroge sur l'avenir. On a là une responsabilité sur les aspects socioéconomiques par priorité, parce que c'est la réalité du quotidien.

La parole est à M. Lomba.

M. Lomba (PS). – Je suis assez d'accord pour avoir une mise à niveau théorique sur ce dont on parle, car il en est fait beaucoup état dans les gazettes. Je suis un peu béotien comme vous. J'aimerais que l'on ait d'abord un cadrage théorique de ce dont on veut parler : qu'est l'intelligence artificielle ? À quoi sert-elle ? Comment cela marche-t-il ?

J'ai lu ChatGPT dans les journaux, mais cela ne me dit pas grand-chose. Si l'on pouvait déjà circonscrire de quoi on veut parler, après on pourrait voir les impacts que cela peut avoir de manière sectorielle, et sérier les différentes thématiques à examiner. On voit les impacts importants que cela peut amener, sans oublier de renvoyer aussi aux commissions fonctionnelles selon le sujet, voire à d'autres niveaux de pouvoir.

À la Fédération, nous avons également parlé de ChatGPT pour les étudiants, mais ces sujets pourraient être relayés à d'autres niveaux de pouvoir et dans d'autres lieux.

Nous aurions alors ici un cadre théorique, puisque nous sommes dans la Commission chargée de questions européennes, puis voir ce qui en est dit au niveau européen, pour que nous puissions décliner cela sur d'autres niveaux de pouvoir de manière plus utile et efficace.

(Réaction de Mme Sobry)

M. le Président. – Pour répondre à M. Lomba, sur le Fonds social pour le climat et sur l'intelligence artificielle, nous disposons de deux documents se trouvant sur le site de la Commission européenne, et que l'on renverra à chaque groupe. Ces documents permettent un cadrage de l'état des lieux sur les deux thématiques par la Commission. Nous demanderions aux groupes politiques de nous revenir, si possible dans un délai raisonnable, c'est-à-dire sous quinzaine. J'ai remarqué que tous les groupes ne réagissent pas toujours. Quand il y a des cases vides, on se fait alors reprocher d'oublier, mais si l'on n'a rien proposé, c'est difficile d'imaginer à la place des groupes. En fonction du cadrage de ces deux documents, vous nous revenez avec des propositions concrètes, et nous essayons d'organiser un agenda raisonnable.

On me dit que cette commission est censée se réunir systématiquement deux fois par mois, mais je réunis la commission quand c'est utile et que quelque chose est prévu au programme. Si c'est juste pour se voir, c'est sympathique, mais cela n'a aucun sens.

En fonction de vos retours, on vous proposera un programme jusqu'aux vacances parlementaires de l'été, ainsi chacun pourra prévoir et programmer son travail.

La parole est à Mme Sobry.

Mme Sobry (MR). – Monsieur le Président, vous avez peut-être bien fait de me griller la politesse, car ce que je m'apprêtais à dire a été évoqué entre-temps. Je voulais préciser que l'on demeure attentif à rester dans le cadre des questions européennes, car ces deux thèmes sont transversaux, et l'on n'entre pas en même temps en collision avec des compétences chez nos ministres fonctionnels.

M. le Président. – Il en sera ainsi. J'attends les retours des groupes respectifs sous quinzaine. M. le Secrétaire administratif de commission aura le document dans la journée.

Je dois également vous informer que la Cour des comptes européenne est actuellement occupée à établir son programme de travail pour l'année 2024 ; c'est bien, ils sont prévoyants. Dans ce cadre, des parlements nationaux sont appelés à formuler des suggestions d'audits précis relatifs à la bonne gestion des finances de l'Union, qui pourraient être menés par cette institution. Nous sommes considérés comme un interlocuteur et nous sommes aussi consultés sur la bonne gestion européenne ; nous avons des leçons à donner.

Je vous informe qu'un courrier est arrivé. Une copie va vous être transmise, ainsi vous serez parfaitement informés et si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à me revenir.

Mme Turtelboom, numéro un de la Cour des comptes, qui a une fonction importante, a demandé à me rencontrer, je vais donc la voir. Elle vient s'exprimer devant votre commission de temps en temps, et comme je l'ai connue dans une autre vie, ce sera un plaisir de l'entendre dans cette commission et de la recevoir juste avant.

Après avoir procédé à un échange de vues, la Commission a décidé de procéder à des auditions sur :

- l'approche européenne de l'intelligence artificielle ;
- le Fonds social pour le climat pour la transition énergétique.

Si vous n'avez pas d'autres remarques, je suggère de lever la séance.

Je vous souhaite une excellente journée, et n'oubliez pas que l'on se retrouve à 14 heures en séance plénière.

Ceci clôt nos travaux de ce jour.

La séance est levée.

- La séance est levée à 10 heures 21 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

M. Yves Evrard, MR
M. André Frédéric, Président
M. Éric Lomba, PS
Mme Hélène Ryckmans, Ecolo
M. László Schonbrodt, PTB
Mme Rachel Sobry, MR

ABRÉVIATIONS COURANTES

GSM global system for mobile communications (norme numérique de seconde génération pour la téléphonie mobile)